

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT:

CANADA — 3s. 9d., payable invariablement d'avance.

ÉTRANGER — 6s. 3d. (Affranchir.)

On ne s'abonne pas pour moins de 6 mois

Si la guerre est la dernière raison des peuples l'Agriculture doit en être la première.



ANNONCES:

Première insertion . . . Scts. la ligne,
Insertions subséquentes 2 " "

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

PARAISANT TOUTS LES QUINZE JOURS.

Nous remplaçons notre *Causerie* ordinaire par un extrait du *Rapport annuel du Ministre d'Agriculture*. Cet extrait, croyons-nous, intéressera hautement nos lecteurs, car il contient de précieux renseignements sur les organisations agricoles, sur ce qu'il y a de fait, et surtout sur ce qui nous reste à faire en faveur de l'agriculture.

Rapport Annuel de l'Honorable Ministre de l'Agriculture.

DE L'AGRICULTURE.

Si on jette un coup-d'œil sur notre industrie agricole, dans le voisinage des centres, on y trouve déjà les instruments, le bétail et la culture de la civilisation la plus avancée.

Il y a dix ans à peine que la création des expositions provinciales nous a permis de juger périodiquement des progrès réalisés soit dans l'éducation du bétail, la construction de nos instruments aratoires, ou l'obtention des produits. Prises dans leur ensemble, ces expositions sont l'expression la plus flatteuse de la position occupée par le Canada dans l'échelle du mérite agricole.

Elles sont reconnues égales à celles des états de l'Union, et des éleveurs distingués européens ont admis que nos expositions provinciales pouvaient rivaliser avec les concours réunis de l'Angleterre.

C'est depuis dix ans surtout que l'agriculture en Canada a réalisé les plus grands progrès. C'est pendant cette période que nous avons vu nos concours l'enrichir annuellement de nouvelles collections d'instruments perfectionnés, de nouveaux troupeaux améliorés de toutes les espèces. Longtemps les Etats-Unis avaient primé nos produits dans nos propres concours, longtemps ils avaient mérité une supériorité reconnue sur notre bétail et sur notre matériel. Mais peu à peu nos producteurs sont entrés en lice, et le succès est venu couronner leurs efforts. Aujourd'hui, nos éleveurs les plus distingués vont jusqu'aux

Etats-Unis enlever à leurs rivaux le premier prix du continent américain.

Ce résultat est immense et doit avoir des conséquences énormes; car il n'est plus douteux pour personne que la production agricole d'un pays est toujours proportionnelle au perfectionnement de son bétail et de son matériel. Là où les animaux de la ferme possèdent tous les caractères des races améliorées, là aussi se trouve une alimentation appropriée qu'une bonne culture peut seule produire.

L'agriculture c'est le bétail, a-t-on dit avec raison, et l'expérience des dix dernières années donne une nouvelle confirmation à ce principe. Avec le perfectionnement du bétail, nous avons vu s'augmenter les produits dans toute l'étendue de la province. Il est impossible de ne pas constater aujourd'hui un grand mouvement dans la bonne voie. Dans presque tous les comtés il y a quelques reproducteurs de choix dont l'influence se communique de proche en proche, dans un rayon tous les jours plus grand. Dans chaque paroisse et dans chaque canton, quelques cultivateurs distingués donnent aujourd'hui l'exemple des bonnes méthodes et d'une culture améliorante. La dissimulation des connaissances agricoles se fait donc maintenant sur tous les points de notre territoire, non-seulement pour des écoles d'agriculture, pour des publications périodiques habilement conduites, mais encore et surtout dans un nombre considérable de fermes bien tenues, dont la pratique est pleine d'enseignements précieux pour leur voisinage immédiat. Ces fermes sont autant d'écoles ouvertes à l'étude des cultivateurs sans préjugé, avides de perfectionner leur pratique. Ils trouvent là des troupeaux bien conformés et offrant tous les caractères désirables pour obtenir au plus bas prix une production abondante de viande, de lait ou de laine. Non seulement ils ont ainsi sous les yeux des types servant de modèles aux perfectionnements qu'ils veulent entreprendre pour leur propre compte, mais encore ils trouvent dans les élèves de ces agriculteurs distingués, des reproducteurs précieux, à des prix raisonnables et pouvant par un croisement judicieux, réaliser en quelque mois la transformation complète de leur bétail.

LES ORGANISATIONS AGRICOLES.

Les organisations agricoles existent dans tous les pays civilisés, et sont d'autant plus complètes que la civilisation est plus

avancée. Même en Angleterre, où la culture du sol est arrivée si près de la perfection, où chaque pouce de terrain produit son épi de blé, où des fortunes héréditaires immenses sont transmises de génération en génération et appliquées à l'exploitation du sol, nous voyons une organisation agricole puissante, créant une heureuse rivalité dans les concours annuels de la société royale d'agriculture, pour la distribution des honneurs et des prix aux éleveurs méritant. Là se mesurent les agriculteurs les plus distingués du royaume, sans distinction de rang, depuis le petit fermier jusqu'au grand propriétaire, depuis le baronnet jusqu'à la famille royale qui dispute à ses sujets l'honneur de la supériorité dans la production agricole. Une organisation qui peut produire de pareils résultats n'a pas besoin de commentaires. Il suffit de voir le bétail et les instruments de l'Angleterre pour se convaincre de la supériorité incontestable de son agriculture. La spécialisation des races a été portée au plus haut point de perfection, et les éleveurs anglais peuvent aujourd'hui se glorifier de fournir au monde entier les reproducteurs améliorateurs destinés à la génération du bétail de tous les continents; ses instruments aratoires sont également des modèles adoptés dans tous les pays du monde agricole progressif. Cette supériorité, fruit de la concurrence, est un témoignage éclatant des grands résultats produits par les expositions conduites avec intelligence.

L'organisation agricole en Canada est assez complète en principe, mais en application elle offre des difficultés de surveillance qui équivalent à des impossibilités. Nous avons nos chambres d'agriculture, constituant un conseil supérieur, chargé de la direction de toutes les sociétés d'agriculture du comté. Malheureusement, il n'y a point de contact assez immédiat entre les sociétés locales et les chambres d'agriculture, pas plus qu'entre celles-ci et le ministère d'agriculture. En sorte que chaque société est laissée à son initiative individuelle, ne subissant aucun contrôle d'une autorité supérieure. De là, incontestablement, la très-grande différence des résultats obtenus pour chaque société. Si le bureau de direction se compose d'hommes ayant des connaissances agricoles suffisantes pour faire un bon emploi des fonds votés par l'État, nous voyons le comté subir en très-peu d'années une transformation complète.

Si, au contraire, le bureau de direction ignore les bases de toute agriculture améliorante, les deniers publics sont distribués en pure perte dans des expositions mal conduites, qui sont bien plutôt une répartition de l'octroi annuel qu'une étude sérieuse des résultats obtenus et des meilleurs moyens d'augmenter la production agricole. Il manque évidemment un rouage au mécanisme de notre organisation agricole, et ce rouage se trouve dans les inspecteurs généraux d'agriculture qui, nous le voyons en France, jouent un rôle important dans l'œuvre de la dissémination des connaissances agricoles. Au reste, cette idée n'a pas le mérite de la nouveauté; elle a été suggérée dès 1850 par un comité de la Chambre d'assemblée, ainsi que nous le verrons plus loin.

Nos expositions provinciales agricoles dans les deux sections de la province, mais plus particulièrement dans le Canada-Ouest peut-être, sont certainement la preuve la plus incontestable des progrès réalisés. Les races perfectionnées anglaises de toutes les espèces y sont représentées par des producteurs dignes de figurer dans les concours européens les mieux tenus, et nul autre pays du monde, en dehors de l'Angleterre, peut réunir un ensemble aussi remarquable d'animaux de choix.

Pour les instruments aratoires, nos collections préparées avec tout le soin nécessaire offrent des modèles souvent égaux et quelquefois supérieurs à ceux que nous trouvons dans les pays les mieux cultivés de l'Europe. Ces résultats très-satisfaisants

sont dus en grande partie aux suggestions du comité de la Chambre d'assemblée de 1850 et dont le rapport contient des renseignements précieux qui n'ont rien perdu de leur actualité. En parcourant l'extrait suivant de ce rapport, on pourra juger des résultats qui l'ont suivis pendant les douze années écoulées :

« Une des causes qui ont fait que les sociétés actuelles n'ont pas produit les résultats attendus, c'est que généralement on a perdu de vue les défauts de notre système de culture, qu'il faut faire disparaître, et qu'on s'est généralement borné à accorder des récompenses pour les plus beaux animaux et les plus beaux échantillons des produits en légumes et céréales. L'objet de ces espèces de comices agricoles est de guérir les maux du système prévalant, et d'engager, par l'espoir de distinctions honorables et d'un gain rationnel, le cultivateur à entreprendre des améliorations qui, surpassées une autre année par un nouveau compétiteur, créent une noble émulation et répandent de proche en proche les bons effets des progrès pratiques. Il importe donc dans l'obtention de ce but, que la plupart des récompenses accordées le soient en faveur d'améliorations tendant à attaquer au cœur les vices principaux de notre mode actuel. Ainsi, dans la distribution des prix accordés, on devrait prévoir à ce qu'il y en eut pour les objets suivants et autres analogues, savoir : Pour la meilleure récolte de légumes pour bétail; pour la plus grande quantité d'engrais, naturel ou artificiel, employée sur la terre, relativement à son étendue. Le but de ces différents prix est évident. L'engrais manque à la terre, mais il se trouve sous la main, dans le poisson et les varechs du bas du fleuve, dans les tourbes de nos savanes, et dans l'application des différents amendements naturels; ces prix ont pour but d'engager le cultivateur à donner à la terre ces engrais qui la mettront à même de pouvoir nourrir un bétail plus nombreux, qui, à son tour, fournira à la terre tous les sels dont elle a besoin.

« C'est dans les institutions maintenant fréquentées par la jeunesse qu'il faut aller chercher les moyens d'établir des écoles d'agriculture. Heureusement que de telles institutions existent dans le Bas-Canada comparables à celles des pays les mieux favorisés; heureusement que nous avons une classe d'hommes dans ces institutions à qui de petits moyens suffisent pour opérer de grandes choses; qui, ayant dit un éternel adieu à toutes les jouissances de la terre, excepté celle de faire du bien, ne se trouvent ni dans la nécessité ni dans la position d'exiger des salaires, mais consacrent toute leur vie à l'éducation de la jeunesse, avec la seule condition de la nourriture et du vêtement.

« Votre comité suggère donc un octroi spécial et annuel à chacun des collèges de St. Hyacinthe, l'Assomption, Nicolet et Ste. Anne, à la condition d'ouvrir à leurs élèves une chaire agronomique et de cultiver comme ferme-modèle une terre dans le voisinage immédiat de l'institution. Un octroi semblable pourrait être fait dans les cantons pour le même objet à l'une des académies où une partie de la jeunesse parlant la langue anglaise reçoit son éducation. Par ce moyen on offrirait au pays cinq institutions où toute la jeunesse irait prendre des connaissances sur le noble art de l'agriculture; connaissances que tous les ans des centaines de jeunes gens iraient mettre en pratique pour leur propre compte, ou enseigner à leurs compatriotes sur tous les points du pays. Votre comité est tellement convaincu de l'importance d'une telle disposition, qu'il exprime sans crainte la conviction que cela seul est destiné à faire faire à l'agriculture du Bas-Canada plus de progrès qu'il n'est physiquement possible de toute autre manière.

« Le moyen suivant de répandre l'éducation, moyen que votre comité ne saurait trop recommander, est la publication d'un traité élémentaire d'agriculture pratique, imprimé sous forme de pamphlet, et répandus gratis dans toutes les écoles et

au sein de chaque famille d'agriculteur. Un tel livre, de quelques pages seulement, répandu avec profusion dans les campagnes, sera le sujet de discussions et d'études pratiques, qui ne peuvent manquer d'attirer l'attention du cultivateur et produire de suite un grand bien. On sait l'influence immense que des pamphlets ainsi distribués ont eu sur les mœurs et la politique des peuples. On devrait, dans les écoles, faire de cet opuscule un livre de lecture; l'enfant sans travail se remplira l'idée des améliorations qui y sont indiquées, et les mettra plus tard en pratique, il n'y a pas à en douter.

« Votre comité est d'opinion que la nomination de deux surintendants est indispensable. Le surintendant formera l'administration de tout le système, et, joint aux professeurs d'agriculture dans les collèges, constituera le corps enseignant; ses devoirs seraient la visite annuelle des districts sous sa juridiction, la publication d'un rapport annuel, contenant autant que possible, la description des différents sols, de leur exposition, des moyens d'amélioration, le signalement des vices de culture et l'indication des moyens d'y remédier; en un mot, ce rapport serait le mode dont se servirait le surintendant pour faire connaître au public le résultat de ses recherches et de ses études. Le surintendant devrait se mettre en rapport avec le géologue provincial et le chimiste sous ses ordres, afin de pouvoir tirer partie des lumières que la géologie et la chimie jettent sur l'industrie agricole. Il serait en outre d'office un des directeurs de toutes les sociétés d'exposition et de la société d'agriculture du Bas-Canada, et visiteur des écoles agricoles dans les séminaires et académies.

« Si votre honorable Chambre était disposé à augmenter de quelques centaines de louis le montant de l'octroi, votre comité recommanderait ce qui suit: Augmenter le nombre des écoles d'agriculture attachées aux collèges et académies, et accorder, dans différentes parties du Bas-Canada, une somme annuelle de £200 à quelque bon cultivateur possédant une bonne terre et un nombre suffisant d'animaux, joints à l'avantage d'une éducation élémentaire, à la condition de cultiver, sous la direction immédiate du surintendant de son district, sa propre terre sur un pied modèle, avec l'obligation de monter et d'expliquer à tout visiteur les détails de sa culture. Cette somme de £200, ajoutée aux moyens déjà possédés par ce cultivateur, le mettrait à même d'améliorer sa culture, la race de ses animaux, et de se procurer des instruments supérieurs, en même temps qu'elle lui permettrait de disposer une partie de son temps à expliquer les détails de son art à ses visiteurs. C'est le seul moyen que votre comité voit d'établir, de distance en distance, des fermes-modèles qui, mises à la portée du commun des cultivateurs, leur serait d'une utilité beaucoup plus considérable que des fermes tenues sur un grand pied et à frais énormes qui tendent plutôt à décourager qu'à instruire. »

Ainsi, dès 1850, on comprenait parfaitement les objections les plus sérieuses au bon fonctionnement de notre organisation agricole, et les suggestions qui précèdent sont encore pleines d'actualité. La création des surintendants, dont les devoirs sont ici expliqués, peut seule remédier au mal signalé dans ce rapport. Car ce n'est pas tant le manque de bon vouloir, que le manque de connaissances qui s'offrent à l'adoption, par les sociétés d'agriculture, des moyens les plus propres à promouvoir les intérêts agricoles de la localité. L'inspecteur général d'agriculture, en se transportant dans chaque région agricole, pourrait faire une étude sérieuse des conditions générales de l'agriculture de la localité.

La création des écoles d'agriculture, telle que recommandée dans le rapport qui vient d'être cité, est aujourd'hui un fait

accompli pour les collèges de Ste. Anne, de Ste. Thérèse et de Rimouski. Déjà de nombreux élèves suivent un cours d'enseignement agricole dans ces trois institutions, dont les résultats ne sauraient longtemps se faire attendre. Ste. Anne a déjà livré au public l'expérience de trois années d'une culture modèle dont l'influence dans tout le district voisin est aujourd'hui très-sensible.

A Toronto, la chambre d'agriculture du Haut-Canada donne pendant six semaines de l'hiver, un cours d'agriculture gratuit auquel assistent les cultivateurs désireux de posséder les données de la théorie. Trois cours sont donnés chaque jour par des professeurs d'agriculture, d'art vétérinaire et de sciences naturelles. Dans les universités du Haut-Canada et McGill, ainsi que dans les écoles normales des deux sections de la province et dans un grand nombre de collèges, des cours d'agriculture ont été commencés et donnent les meilleurs fruits. Des musées agricoles ont été établis à Toronto et à Montréal. Des journaux d'agriculture, pouvant rivaliser avec les publications des Etats-Unis, répandent sur tous les points de notre territoire les données de la pratique les plus recommandables et les plus saines théories. La chambre d'agriculture du Haut-Canada publie, en outre, un rapport annuel rempli d'enseignements précieux et nous donne l'histoire des progrès réalisés par chaque société placée sous sa juridiction. Il est à désirer que la chambre d'agriculture du Bas-Canada puisse livrer au public une étude semblable. C'est en vain que les plus grands résultats sont obtenus soit par la Chambre soit par les sociétés, si un rapport annuel ne les met sous les yeux du public, et il n'est pas douteux que c'est l'absence de tout rapport de ce genre qui est en partie cause de l'ignorance où se trouvent quelques comtés des moyens à adopter pour développer leurs ressources locales.

Dans la vue de fournir quelques informations utiles, j'ai fait préparer, cette année, des tableaux détaillés des opérations de chaque société d'agriculture du Bas-Canada, depuis leur création jusqu'à ce jour.

DE LA CULTURE DU LIN.

La culture du lin et du chanvre occupe en ce moment l'attention publique tant dans le Haut que dans le Bas-Canada. Dans le cours de l'année, le Gouvernement a fait donner des lectures publiques sur l'importance et le profit de cultiver, en Canada, les plantes textiles, et ce moyen d'encouragement a assez bien réussi. Un grand nombre de cultivateurs se proposent ce printemps de s'adonner à la culture du lin, et attendent avec hâte la distribution des graines de première qualité que le bureau et la chambre d'agriculture font venir d'Europe.

De plus, dans plusieurs endroits on est en voie d'établir des manufactures considérables pour l'exploitation du lin.

Des particuliers se proposent, en outre, de copier les machines à brayer que le Gouvernement a importées d'Europe, et ils doivent en faire l'exploitation à leur profit, en considération des nombreuses demandes qui sont faites.

La chambre d'agriculture du Bas-Canada fait venir aussi d'Europe d'autres machines nouvelles à travailler le lin, et qui devront être exhibées et mises en opération lors de l'exposition provinciale qui aura lieu, cette année, à Montréal.

La crise cotonnière ayant eu naturellement pour effet de stimuler les efforts des cultivateurs liniers, le temps est donc favorable au Gouvernement canadien d'encourager cette nouvelle culture du lin et du chanvre si facile et si profitable en Canada.

La Législature devrait donc voter, cette année, une somme spéciale pour cet objet.

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

Malgré les pertes de temps et d'action qui naissent dans notre Parlement, de divers incidents dont les luttes de partis ne sont pas les moins fâcheux et les moins nuisibles, cependant, depuis la reprise des affaires, après la vacance de Pâques, il s'est fait de l'ouvrage utile en plus d'un genre.

On sait déjà que des projets de loi concernant la réduction du taux de l'argent étaient débattus, en Chambre, avec plus ou moins de succès dans le vrai sens de la morale chrétienne et de l'intérêt matériel bien entendu. Ces mesures ont continué d'être discutées, et voici que l'on peut espérer enfin, en dépit des faux principes que plusieurs entretiennent à ce sujet, que le pays, et surtout la classe agricole, vont obtenir l'ancien intérêt de six par cent auquel tout le monde était accoutumé et dont tout le monde s'accommodait comme étant le plus convenable à tous égards. Tant qu'il y aura parmi nous une classe d'hommes assez puissants pour faire croire que les intérêts du commerce l'emportent sur ceux de l'agriculture, qui est pourtant la vocation visible et providentielle des Canadiens, on aura à subir dans les transactions pécuniaires des taux ruineux pour la classe agricole. Cette classe nourricière du pays entier et de toutes ses institutions commerciales et industrielles, a toujours grand peine à se faire accepter dans l'esprit public comme elle devrait l'être. C'est un vrai malheur : et c'est aux hommes courageux et persévérants à ne point se rebuter, en Chambre et dans la presse, dans la poursuite d'une sage réforme de l'esprit dominant à cet égard. Le bien en tout ne s'acquiert parfois que ponce à ponce ; et quand on lutte surtout contre l'intérêt privé en faveur du bien général, ou du plus grand nombre, il faut s'attendre à toutes sortes de résistances. Cependant, gardons-nous de lâcher prise contre la cupidité et les fausses vues de certains économistes. Il leur suffit qu'eux et leur classe soient riches et commandent en chef le cours des intérêts matériels du pays, pour croire que le peuple est riche aussi et en vrai progrès. Peu d'hommes, parmi nous, on l'a dit souvent, paraissent entendre sincèrement et véritablement le secret unique, ou du moins prédominant du bonheur matériel du peuple canadien. Il y a on ne sait quoi de fatal qui empêche l'esprit public de se fixer à la recherche de ce secret, qui est pourtant la chose la plus simple, la plus claire et la plus agitée depuis quelques années. Et malgré que de véritables succès aient été obtenus en faveur des bienfaits généraux amenés par ce secret, que l'on commence enfin à scruter plus attentivement, il reste encore cependant tout un ensemble de difficultés et d'oppositions aussi inexplicables qu'elles sont malheureusement trop réelles. Quand on aura obtenu, par un meilleur état de choses dans l'esprit public, de manière qu'il sera crû sage et vraiment politique que notre Gouvernement et tous les vrais amis du pays s'intéressent en première ligne au progrès de l'agriculture et de la colonisation

parmi nous, on aura trouvé le secret de rendre le peuple heureux, aisé, puissant et incontestablement meilleur. Le reste, en outre, c'est-à-dire le commerce et l'industrie, dépendances naturelles de cette grande et première source de prospérité, n'en auront eux-mêmes que plus de garanties de vie et de progrès, tel qu'il convient et qu'il leur est dû. Mais, pour le bonheur réel et visible du pays, intervertir les rôles des agents de sa prospérité en vexant l'agriculture, par exemple, au profit du commerce par des taux d'usure contre nature et contre conscience, c'est ignorer le plus simple et le plus manifeste des secrets de notre prospérité publique ; ou plutôt, c'est faire un secret là où tout est clair et manifeste comme au grand jour.

Plus que jamais, heureusement, notre Gouvernement comprend cette vérité. Que l'esprit public et les hommes influents qui le forment se pénètrent également de cette vérité, en dehors ou au-dessus de tout esprit de parti politique, et le Canada-français serait à la veille, tant l'élan est déjà bien donné, de jouir de l'espoir d'une vraie prospérité et d'une sécurité non moins vraie.

Autrement, si le commerce et l'industrie dominent parmi nous au détriment de l'agriculture, le luxe, la banqueroute, la cupidité sans frein, la confusion des états, la misère extrême et la richesse orgueilleuse, envahiront la société : et alors, adieu aux mœurs si vantées de nos *anciens canadiens*. Adieu plus tard à notre nationalité même si le sol canadien n'est point possédé et cultivé avant tout par les canadiens.

Une autre mesure, dont on s'occupe tous les ans en Chambre et qui est aussi une des conditions vitales du bonheur du pays est la restriction du débit des liqueurs enivrantes. A ce sujet aussi, le défaut de vues droites ou de fermeté dans l'esprit public opère de tristes résultats. Ou les lois manquent de sévérité, ou leurs exécuteurs prévariquent, ou tout le monde s'entend, par intérêt privé ou par amour des boissons, à rendre, tôt ou tard, l'intempérance maîtresse du pays. On annonce que M. Dunkin a préparé une nouvelle loi pleine de toutes sortes de mesures les plus propres à obvier à tous ces maux. Au fond, et c'est un grand bonheur qu'il ne faut pas laisser perdre, la tempérance, telle que nos prêtres sont venus à bout de l'établir généralement, tient partout encore au cœur et à l'âme du peuple des campagnes, où elle est surtout si nécessaire. Il n'y aurait plus besoin que de lois bien inspirées et surtout bien administrées pour se maîtriser tout-à-fait du monstre de l'intempérance. Le principal obstacle aujourd'hui étant le vendeur sans licence, que personne ne peut ou n'ose saisir, c'est sur lui que devrait retomber très-justement toute la sévérité de la loi et du magistrat ; en même temps qu'il faudrait une grande protection pour les témoins et pour tous ceux qui concourent au fonctionnement régulier de la loi. Ainsi comme nous venons de le dire, on se rendrait maître du monstre de l'intempérance, c'est-à-dire du vendeur sans licence.

Une troisième mesure intéressante particulièrement le peuple des campagnes, est aussi en voie de devenir

loi. Il s'agit de procurer aux cultivateurs pauvres les moyens d'ensemencer leurs terres. C'est un besoin depuis longtemps senti, et depuis longtemps il a été demandé par la voie de la presse que ce besoin fut pris en sérieuse considération par le Gouvernement, par nos législateurs et par tout autre moyen. Après tout ce qui a été fait pour mettre l'agriculture et la colonisation en voie de progrès et d'avenir tel qu'il en est aujourd'hui, nous ne connaissons point de meilleur moyen que l'assistance donnée aux cultivateurs pauvres pour les mettre en état d'ensemencer leurs terres. Avoir travaillé vigoureusement et fort péniblement pour préparer ou ouvrir quelques arpents de terre, et se voir privé des moyens de les ensemen- cer, c'est le comble de l'infortune pour le malheureux laboureur et ce n'est pas certes un gage d'accroissement dans la richesse agricole du pays.

Enfin, une quatrième mesure dont nous avons déjà parlé, que l'on débat encore dans nos Chambres comme dans la presse, et qui intéresse tous les gens d'ordre et de principes, à la ville comme à la campagne, est le maintien de la peine de mort telle qu'elle existe de tout temps dans notre société et dans toutes les sociétés. Les quelques essais du contraire qu'on a faits en certains pays ne portent nullement à préjudice sur l'antiquité et la légitimité de cette loi contemporaine à l'origine du monde social. Que l'on pèse sérieusement, de part et d'autre, les raisons qui sont données publiquement sur cette question fondamentale, on aura pas de peine à se ranger du côté des principes et de la sécurité sociale ; laissant là les idées hasardées ou romanesques qui sont plaider en faveur d'une fausse pitié et d'une très mauvaise politique contre l'ordre, la justice et la sécurité publique. Espérons que cette mesure terminera à bonne fin dans nos Chambres en restant ce qu'elle a toujours été pour le bien général de la société.

En dehors de nos assemblées législatives, nous voyons peu de sujets saillants dans les affaires générales du pays, si ce n'est qu'on vient d'annoncer un renfort de quinze régiments anglais venant en ce pays très-prochainement.

De nouvelles mésintelligence entre le Cabinet de St James et celui de Washington seraient à craindre, à ce qu'il paraît. Nos voisins n'aiment point que leurs ennemis du Sud n'obtiennent aucun genre d'appui ou de secours à l'extérieur. Or l'Angleterre n'aime point, de son côté, à se priver de certaines interventions indirectes qui favorisent à la fois son commerce et ses vues politiques. Elle permet donc que des vaisseaux blindés et, au besoin, tout autre article de destruction, sortent de ses chantiers pour tout le monde, amis ou ennemis. Ce droit international assez singulier à la vérité, et fort peu amical ne convient pas du tout au cousin Jonathan, qui le dit tout haut à l'Angleterre, et qui menace même dit-on. De là, la venue ici des quinze régiments. En attendant, notre milice provinciale continue de s'exercer et de s'organiser, et l'on débat en Chambre, dans le moment, une nouvelle loi de milice.

Du reste chez nos voisins, l'état de leur guerre malheureuse est toujours à peu près le même. Les succès partiels se balancent comme à l'ordinaire ; c'est dire que le Sud a presque toujours quelque avantage sur le Nord. Il a bien aussi ses revers, et fort cuisants parfois : mais tout cela, de part et d'autre, n'amène aucun espoir de fin prochaine. Les maladies des peuples sont plus lentes et plus difficiles à guérir que celles des individus ; c'est pourquoi il est d'une souveraine prudence aux peuples de ne point chercher ou entretenir la maladie, mais bien plutôt de la craindre, et de tout faire pour la détourner.

Dans l'Amérique du Sud, ou plutôt centrale, dont nous parlons peu souvent, la guerre là aussi y paraît entreprise entre tous les petits Etats qui la composent : ce qui veut dire que dans notre lumineux et pacifique dix-neuvième siècle, il ne restera plus bientôt un coin de la terre où la fureur et les ruines de la guerre n'exerceront leur funeste empire. Dieu instruit ainsi aujourd'hui les hommes du dix-neuvième siècle parce qu'ils sont peut-être plus contents d'eux-mêmes qu'il ne plaît à la Souveraine Justice de les trouver.

En Europe, le Saint Père est bien de santé, et sa grande âme non plus ne défaille pas. Il a pu faire tous les offices de la semaine sainte avec force et vigueur comme les années précédentes. Plus que jamais les étrangers affluaient à Rome dans ces grands jours. Peu de temps auparavant, Pie IX, dans un consistoire avait permis pour la seconde fois la demande de la béatification de la Reine Christine, épouse de Ferdinand II, roi de Naples, mère de François II son successeur actuel et sœur de Victor-Emmanuel. Chose impénétrable, mais de touchante et sainte augure ! Pendant que le frère de cette sainte persécute l'Eglise et son chef, pendant qu'il déponille du trône le fils de la sainte et son propre neveu, l'Eglise et son auguste chef se préparent à élever des autels en l'honneur de la sœur du persécuteur de l'Eglise et de l'usurpateur du trône de son fils. Une si grande leçon et un nouveau secours si puissant, espérons le, ramèneront plus à bonne heure la paix et l'ordre dans la malheureuse Italie. D'un autre côté, pour entourer de plus en plus d'une force morale plus puissante à mesure que les forces brutales de la révolution et de l'usurpation semblent menacer davantage, le Saint-Père vient de créer un certain nombre de cardinaux distingués éminemment par leur science et leurs vertus. C'est une force, celle là, la plus propre à lutter avec succès contre tous les maux et les éventualités du jour.

En France et ailleurs, on parle d'un congrès qui se réunirait à Paris pour régler tout le désordre européen du jour. L'Italie, la Grèce, la Pologne, la Turquie y viendraient sur le tapis, avec notre Amérique sans doute, pour recevoir le remède qui leur convient. Chose difficile ! Les congrès, tel qu'on les a faits jusqu'ici, n'ont guère amené une guérison complète et durable à leurs patients. Il est un autre remède auquel il faudra bien en venir, tôt ou tard, si l'on ne veut que le monde politique et social ne s'affaisse sur ses bases vermoulues pour descendre jusqu'aux assises

encore bien autrement vermoulues du paganisme ou de la barbarie. Ce remède, c'est le régime social franchement chrétien sous l'œil et la sainte garde de l'Eglise.

Rapport de l'École d'Agriculture et de la Ferme Modèle de Ste. Anne, pour les années 1861 et 1862.

(Suite.)

II. Enseignement. — (Suite.)

Des Sols :—Des sols sableux.—Des sols argileux.—Des sols calcaires.—Des sols magnésiens.—Des sols humifères.

Assainissement :—Par des fossés.—Par le drainage.

Instruments aratoires :—De la charrue.—Des labours superficiels.—Des labours ordinaires.—Des défoncements.—De la herse (hersage).—Du rouleau (roulage).—De la houe.—Du scarificateur.—De l'extirpateur (binage).—Du buttoir (buttage).—Charrue à vapeur.—Charrue rigoleuse de Grignon.—Charrue divisée.—Herse rotative.

Des défrichements des bois et forêts.

Economie rurale.

Des plantes cultivées :—Du blé.—Du seigle.—De l'orge.—De l'avoine.—Du blé d'Inde.—Du sarrasin.—Du millet.—Du riz.—Du sorgho.—Des fèves.—Des pois.—Des gesses.—Des lentilles.—Des haricots.—Des pommes de terre.—Des topinambours.—Des betteraves.—Des carottes.—Des panais.—Des navets.—Des raves.—Des choux.—Des citrouilles.—Des plantes oléagineuses.—Des plantes textiles.—Du lin.—Du chanvre.—Des plantes tinctoriales.—Du tabac.—Du houblon.—Des plantes fourragères.—Du trèfle commun, rouge.—Du trèfle blanc.—Du trèfle incarnat.—De la luzerne.—De la lupuline.—Du sainfoin.—Des vesces.—Des prairies.

Du bétail :—Du bœuf.—Du cheval.—Du mouton.—Du porc, etc., etc.

En 1861 les élèves ont vu l'arithmétique jusqu'à la règle de trois composée inclusivement. En 1862 le même cours a été répété en faveur de nouveaux élèves.

En comptabilité agricole ils ont vu ce qui regarde la tenue d'un grand livre et d'un journal de ferme, etc.

De plus quelques notions d'arpentage et de nivellement.

Le cours de botanique fait par le Directeur de l'école, le Rév. M. P. P. Dubé, comprend, depuis le premier Septembre 1861 jusqu'au premier Mai 1862, ce qui suit :

Eléments de Botanique :—Les organes élémentaires et composés des végétaux.—Racine.—Tige.—Bourgeon.—Feuilles.—La fleur.—Du fruit.—De la germination.—De la sève.—De l'absorption par les racines et les feuilles.—Des causes favorables à l'absorption.—De la respiration et de la transpiration.—Formation des tiges dicotylédones, monocotylédones et acotylédones.—De la propagation des végétaux par la greffe.—Greffe en fente,—en placage,—en couronne,—en écusson,—en flûte,—par approche.—etc.,—etc.,—etc.

Des arbres fruitiers :—Choix du terrain.—Manière de planter les arbres.—Maladies des plantes occasionnées par les parasites végétaux et les insectes.

Le même professeur a aussi donné des leçons de Géométrie élémentaire dans les derniers mois de l'année.

Depuis le premier septembre 1862 jusqu'au 24 décembre de la même année, les élèves ont vu de nouveau les éléments de la botanique jusqu'à la structure de la feuille, et ont continué ces leçons après les vacances de Noël.

Cette matière est enseignée de nouveau cette année, parceque ceux des élèves qui l'ont étudiée dans les premiers mois de l'année dernière ne sont plus ici présentement. Cette année cette

étude se trouverait nouvelle pour tout le monde.

Tous les mois un bulletin de conduite et de progrès est envoyé aux parents.

III. Observations sur l'allocation.

J'ai à rendre compte maintenant à Votre Excellence de l'emploi de l'allocation de 1861 et 1862 ; mais auparavant je demande qu'il me soit permis de faire quelques observations.

La loi a créé en 1858 un fonds pour l'encouragement des sciences et de l'éducation agricoles, au moyen d'une retenue de 2½ pour cent sur les sommes appropriées en faveur des sociétés d'agriculture (Statuts Refondus du Canada p. 397). Cette somme n'a jamais dépassé \$1200.

Les allocations de 1859, 1860 et 1861 ont été considérablement diminuées ; la première par un vote de la Législature, les deux autres par un partage entre l'école de Ste. Anne et celle de M. Perrault, à Varennes.

Le paiement de l'allocation de 1861 a été retardé de six mois par de simples formalités de bureau.

Celle de 1862 a été reçue en son temps, sauf un petit délai occasionné par un Ordre en conseil du mois de novembre 1861, affectant l'allocation à l'achat de machines à brayer, et qu'il a fallu faire changer pour que cet argent fut employé suivant l'intention évidente de la loi, qui est l'éducation agricole.

S'il était permis de faire autre chose dans un rapport que de constater des faits, je dirais que les frais de l'enseignement agricole ne devraient pas être à la charge seule des sociétés d'agriculture. Cette branche si importante de l'instruction publique devrait avoir dans le budget de l'Etat sa place distincte, son chiffre déterminé. Chaque école connaissant d'avance la somme sur laquelle elle peut compter, travaillerait sans hésitation à la réalisation complète de toutes les promesses de son prospectus. Elle donnerait à son enseignement tous les développements dont il est susceptible, suivant les moyens connus d'avance. Dans le système actuel, les incertitudes, les retards de paiement et les partages de la modique somme de \$1200 au plus, sont des causes de découragement, que toutes les sympathies de la presse, et des chauds amis du progrès en agriculture, peuvent bien adoucir, mais qu'elles ne pourront jamais faire disparaître.

Le faible crédit ouvert à même les fonds destinés aux sociétés d'agriculture, lors même qu'il n'est pas entamé, est à peine suffisant pour maintenir une seule école sur un pied passable. S'il s'élevait d'autres établissements du même genre, ou si la Législature, dans des vues d'économie, comme en 1859, diminuait l'allocation des sociétés d'agriculture, alors aucune de ces écoles ne pouvant se soutenir, serait forcée de se fermer. Espérons qu'il n'en sera pas ainsi. Le projet de loi préparé par la Chambre d'Agriculture, s'il devient loi dans la présente session sans être changé comme il l'a été en 1861, assurera à l'enseignement agricole, des fonds suffisants pour se maintenir au moins d'ici à quelques années encore.

IV. Exercices de 1861 et 1862.

RECETTES.

L'allocation de 1861 a été de \$813.83½. Elle n'a été reçue que le 15 avril 1862.....	\$813 83½
Celle de 1862 a été reçue en deux fois ; \$600 le 22 juillet, et \$429.44 le 15 novembre.....	1029 44
Montant des deux années.....	\$1843 27½

DÉPENSES.

Les dépenses effectuées pendant le même temps sont réparties comme suit :

Déficit de l'École sur l'exercice de 1860.....	\$135 95
Traitement d'un professeur laïque en 1861 et 1862.....	800 00
Traitement du Directeur pendant le même temps, nourriture comprise.....	400 00
Gages d'un domestique pendant le même temps, nourriture comprise.....	100 00
Total.....	1435 95

Montant rapporté.....	1435 95
Gages d'un jardinier démonstrateur pendant les six mois d'été de chacune des deux années, pour les études pratiques du jardinage et de la taille des arbres fruitiers, etc., nourriture non-comprise.....	246 00
Pois pour chauffage de 4 poêles de l'Ecole.....	77 00
Abonnements à diverses publications agricoles....	6 30
Eclairage.....	10 80
Lavage et menus frais d'entretien.....	10 83
Loyer de la maison d'école à deux étages, avec mansardes, du coût de \$2,000 à 8 par cent; 2 ans à \$160.00.....	320 00
Autres dépenses dont la valeur continue de figurer dans l'actif, savoir:	
12 chaises.....	\$4 00
5 tables à pupitres à \$6..	30 00
	<hr/>
	34 00
Total des dépenses.....	\$2140 88
Les recettes ayant été de....	1853 27½

Il en résulte un excédant de dépenses de... \$ 297 60½

Je n'ai pas besoin de rien ajouter. Ces chiffres disent assez qu'avec l'allocation actuelle, il n'est pas possible de donner à l'institution tous les développements dont elle est susceptible.

Pour maintenir autant que possible l'équilibre entre la recette et la dépense de notre budget, il a fallu ajourner la réalisation de certaines promesses de notre prospectus; entre autres celle d'un atelier, et l'établissement d'un champ d'études destiné à divers essais et à des expériences de culture comparés.

V. La ferme.

Depuis deux ans les circonstances ne m'ont pas permis de donner à la direction de la ferme tous les soins que j'aurais voulu y mettre. Néanmoins dans l'ensemble des travaux et des résultats obtenus, il y a eu progrès continu. Deux nouveaux champs, les No. 5 et 6 contenant 31 arpents 90 perches 44 pieds, sont entrés dans l'assolement. Ils sont aujourd'hui dans de bonnes conditions pour donner d'abondants produits. Les fortes fumures qu'ils ont reçues, les labours profonds et les hersages énergiques qui les ont ameublés, ont plus que doublé leur valeur productive. Trois arpents entiers de clôture de pierre, que l'on pourrait appeler une véritable muraille, le pavage au moyen d'une espèce de macadam de 18 pouces d'épaisseur, de la route qui passe le long du jardin, l'établissement d'un nouveau jardin à la place d'une fonderie, et d'une quantité d'énormes roches qui donnaient aux abords de la ferme un aspect repoussant, tout cela opéré sous les yeux et avec le concours des élèves de l'école, est venu tellement changer l'aspect des lieux que les habitués eux-mêmes de la place ont peine à s'y reconnaître.

Le Directeur de la ferme n'a pas encore pu s'occuper de tout ce qui est d'extérieur et de pur agrément. Ce n'est pas toutefois qu'il soit dans son intention de sacrifier ces avantages au seul but d'utilité productive, car il sait qu'il convient aussi de donner dans une ferme-modèle l'exemple de cet ordre, de cette propreté qui, lorsqu'ils ne sont pas trop recherchés, et n'exigent pas de sacrifices, ont le double mérite d'ajouter à l'agrément de la vie, et de permettre de découvrir plus facilement les négligences et les désordres.

VI. Cultures.

Depuis mon dernier rapport en 1860 la ferme s'est agrandie de 31 arp. 52 per. La grandeur totale est maintenant de 185 arp. 98 perch. y compris 9 arp. 91 perch. de jarlins et vergers, outre le placement du Collège et le bocage, qui peuvent occuper une étendue d'une quinzaine d'arpents.

Aujourd'hui 58 arpents 66 perches sont soumis à un assolement régulier.

En 1861 et 1862 les soles de récoltes sarclées ont été en moyenne de.....	Arp.	Perch.
Les céréales ont occupé une superficie de....	10	67
Lesquels ont été employés aux cultures suivantes: 10 arp. 56 perch. en blé		11
15 " 60 " en orge		
22 " 41 " en avoine		
Les prairies artificielles ont été en moyenne de.....	19 arp.	10 perch.
Les prairies naturelles.....	33 " 20 "	
	<hr/>	<hr/>
Terrain de l'aboiteau laissé en repos.....	52	30
Les pâturages.....	15	42
	50	00
	<hr/>	<hr/>
	177	60

VII. Cultures sarclées.

Depuis 2 ans les cultures sarclées n'ont pas réussi. La sécheresse a fait périr ce qui a échappé à la dent des vers ou des pucerons. En 1861 le champ No. 5 n'a pas payé ses dépenses. Il a été en perte de \$50.45. Son voisin No. 6 n'a donné en 1862 que \$4.30 par arpent de profit net.

Les légumes furent semés en 1861 du 1er au 11 juin. Trois semaines plus tard on crut devoir semer une seconde fois une partie du même champ, mais ce fut peine perdue. Pourtant quelques graines levèrent tardivement. Le rendement ne fut que de 50 minots et demi par arpent. Les patates du même champ souffrirent moins que les navets et les bettes. Elles donnèrent 71½ minots par arpent. Ce champ quoique bien fumé et profondément labouré ne fut pas tout semé en légumes, on y mit de l'orge sur 5 arpents 80 perches.

En 1862 cette culture a mieux réussi. Le champ No. 6 a donné 107 minots par arpent. On a pu semer un peu plus tôt du 20 au 25 Mai. La terre était dans les meilleures conditions possibles; mais une sécheresse de 42 jours presque consécutifs, aidée des pucerons dévora tout. Le 23 juin, le lendemain d'une forte pluie, on sema une seconde fois sur une partie du champ seulement. On sema de l'orge sur le reste, 2 arpents 87 perches, pour ne pas exposer la récolte entière. C'était encore assez de risquer 10 arpents 40 perches en légumes. Les plantes levèrent bien et poussèrent pendant quelques temps avec une grande vigueur. Mais pour n'avoir pas été assez bien éclaircies, par la négligence de celui qui était chargé de ce soin, elles ne purent grossir. Elles eurent aussi beaucoup à souffrir du manque d'égoût du sol. Il est résulté de tout cela une perte considérable qu'il serait injuste d'imputer au système de culture lui-même.

Quand on ne peut pas faire cette culture de bonne heure, c'est-à-dire avant le 20 Mai, il vaut mieux attendre à la fin de Juin. Dans ce cas on choisit des espèces plus hâtives, par exemple le navet d'Ecosse (Aberdeen turnip) au lieu du navet de Suède (Swedish). Mr. Brown, l'un des fermiers des Messieurs du Séminaire à St. Joachim, le fait ainsi et il s'en trouve bien.

Si l'on veut bien tenir compte de l'amélioration du sol par les labours répétés et les fumures, on comprendra facilement qu'il y a toujours une bonne compensation au déficit du rendement. Car un terrain amouilli par des labours profonds, par des sarclages qui l'ont nettoyé, par des buttages (renchassages) qui l'ont exposé à l'air dans la plus grande superficie possible, enfin par l'arrachage qui l'a remué de nouveau, ce terrain, dis-je, est admirablement préparé pour donner d'abondants produits pendant plusieurs années de suite. Il rend toujours avec usure l'équivalent de ce qu'il a reçu.

Le produit des betteraves, navets, patates, etc., a été évalué en prenant pour mesure le tombereau ordinaire contenant 15 minots. Les feuilles étaient ôtées auparavant.

VIII. Céréales.

Le blé a aussi beaucoup souffert de la sécheresse et des vers. Il n'a donné qu'une moyenne de 10½ à l'arpent. L'orge en a donné 26½, et l'avoine 29½. Dans une pièce fumée l'orge a produit 33 4/5 minots par arpent.

Le premier grain semé en 1861 était de l'orge, le 13 Mai.

En 1862 le premier grain semé a été du blé, le 28 Avril. On l'a coupé du 25 au 30 Août.

Notre blé est de trois sortes : le blé normand, une sorte de gros blé ressemblant au blé de Russie, et le *scotch fife wheat*.

Les deux premières variétés ne réussissent plus ici. Ce blé normand provient d'une importation de Normandie en 1859, je crois. Le Colonel Rhodes avait bien voulu me faire part de quelques minots récoltés chez lui en 1859. Il est bien venu l'année suivante. Mais depuis, le rendement a été très-faible. Il en est de même du gros blé. Dans les premières années il donnait beaucoup. Maintenant nous sommes forcés de renoncer à sa culture. Mais depuis deux ans, il fait très-bien dans une paroisse du district de Montréal, où j'en ai envoyé quelques échantillons. Ce qui fait croire que ce blé étranger s'acclimata difficilement et qu'il faut en renouveler souvent la semence. Notre fermier recommande de le faire tous les trois ans. Le mauvais choix de ce blé, comme semence, est peut-être la principale cause du faible rendement signalé dans le tableau ci-dessus.

Notre *Scotch fife wheat* est celui qui a le mieux réussi. Il vient d'un échantillon exhibé à l'Exposition Provinciale de Québec, en 1860, par M. Logan, de Montréal.

IX. Moisson.

La récolte des céréales se fait à la faucille et au javelier, ayant soin de prendre le grain avant sa complète maturité. Nos employés s'accoutument assez difficilement à l'usage du javelier. Pour que l'opération réussisse, il faut plusieurs conditions : temps calme, grain pas versé et pas trop mûr.

X. Lin.

On a fait un essai de cette culture, l'été dernier, à la demande de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada. J'en ai rendu compte dernièrement à la Chambre elle-même, dans une séance tenue à Québec, ainsi que de la machine à brayer, déposée ici par ordre du Gouvernement. Pour les détails, Votre Excellence voudra bien me permettre de référer à l'Appendice qui se trouve à la fin du présent Rapport.

XI. Prairies.

Les prairies artificielles ont été d'autant plus maltraitées cette année qu'elles occupent un terrain argileux, naturellement sec. Elles n'ont donné que 151 bottes par arpent. Il faut dire pourtant à la décharge de la sécheresse, que dans l'automne de 1861 le manque de bon pâturage obligea de mettre sur le champ No. 4, 3 poulains, une jument et 3 veaux, pendant plus de deux mois, ce qui eut une fâcheuse influence sur la production en 1862. En agriculture, comme en toute autre entreprise, on ne fait pas toujours ce que l'on veut, on est souvent forcé de faire ce que l'on peut, surtout au commencement, lorsque tous les rouages d'un système nouveau ne sont pas encore parfaitement ajustés. Cependant si l'on considère que tous les champs améliorés de notre voisinage offraient à peine quelques brins d'herbes à la pâture des animaux, on conviendra que ce rendement est considérable. Aussi nos prairies comme nos pâturages ont-ils attiré l'attention de tous les visiteurs pendant l'été de 1861 et 1862.

Nos prairies naturelles ont donné 217 bottes à l'arpent. En 1861 elles avaient donné 317 bottes. Mais cela est dû à leur position toute exceptionnelle, surtout pour un temps de sécheresse, entre le fleuve et le pied de la montagne et du côté du Collège.

Il est bon de faire remarquer que nous comptons ici le foin de 50 bottes à la charretée. Mais cette supposition est réellement au-dessous de la réalité, car nos charges de foin ne sont guère moins de 60 bottes.

XII. Les produits de la nouvelle culture et ceux de l'ancienne, terrain pour terrain.

La progression constante des produits depuis trois ans, malgré une diminution de près de 50 pour cent dans la dernière récolte, a justifié tous nos calculs et répondu aux espérances que le résultat de la première année avait fait naître. On en jugera par ce qui suit.

Voici, d'après les comptes de la Procure, un tableau comparatif des produits de la ferme, entre les trois dernières années de l'ancien système de culture, 1855, 1856, 1857, et les trois premières années du nouveau système 1860, 1861 et 1862. Les deux années 1858 et 1859 étant deux années de transition, n'ont pas été comptées.

Année.	Nouvelle culture.		Ancienne culture.		Augmentation.	Proportion de l'augmentation par cent.
	1860.	1861.	1855.	1856.		
Blé	108	101	627	37	204	1554
Pois	534	1076	56	8	97	74
Avoine	692	4064	417	670	97	74
Orge	295	483	120	54	864	320
Patates	887	913	118	191	697	46 3/5
Navets	669	655	711	171	2109	3766
Carottes	517	96	1090	780 1/2	658	4010
Bettes	414	28	1495	613	699	4010
Préparé	1860	1610	1090	780 1/2	4010	30 5/7
Total	2707	13263	1090	780 1/2	47.09	

TABLEAU DES PRODUITS DE L'ANCIENNE ET DE LA NOUVELLE CULTURE.

Ainsi l'augmentation en faveur du nouveau système a été de
 155 1/2 par cent sur le blé
 74 pour l'avoine
 320 pour l'orge
 46 3/5 pour les patates
 3766 pour les navets, carottes et bettes
 4010 pour les prairies artificielles
 30 5/7 par cent sur l'ensemble des céréales
 47.09 sur le produit de chaque minot semé.

On voit que l'augmentation porte principalement sur l'orge, le blé, les récoltes sarclées et le foin des prairies artificielles. Ces produits correspondent en effet aux améliorations nouvelles introduites dans la culture : récoltes sarclées avec abondantes fumures, suivies de céréales pour préparer les prairies. On ne parle pas des vieilles prairies, parce qu'elles sont restées en dehors de l'assolement de la nouvelle culture. Les champs qui sont aujourd'hui en prairies artificielles donnaient des pâturages bien médiocres sous l'ancien système. La

sécheresse et d'autres circonstances que nous avons vues, ont pourtant réduit la production du foin à la moitié de ce qu'elle aurait été dans une année ordinaire.

On dira sans doute que pour en venir là il a fallu dépenser beaucoup.

Il est vrai que ce nouveau système n'a coûté quelque chose. Quelle est l'industrie ou la spéculation qui ne demande pas au préalable une certaine mise de fonds? Les instruments nouveaux ont coûté \$300 au plus. Chaque année nous achetons pour environ vingt-quatre piastres de fumier. Le personnel de la ferme a été augmenté de deux hommes seulement: un employé ordinaire et un chef de culture qui, à lui seul, reçoit autant que deux employés et demi ordinaires.

Pour faire le bilan du nouveau système de culture, et établir une juste comparaison entre ce qu'il coûte et ce qu'il donne, il faudrait attendre la fin de toutes les années de l'assolement qu'il doit parcourir. C'est sur l'ensemble de toutes ces années qu'il faut le juger, puis-que chacune d'elles a son rôle propre pour la production. Maintenant que ce système est en pleine opération, les produits doivent marcher dans une progression toujours ascendante, car chaque année apportera les produits plus abondants d'un nouveau champ amélioré.

(A continuer.)

F. PILOTE, Ptre.

Les Semailles.

Voici bientôt arrivé le temps des semailles. Ce temps s'annonce assez favorablement depuis quelques jours et la terre se coue en toute hâte son froid linceul pour se parer de verdure, et ouvrir son sein aux grains de toute espèce qu'on voudra lui confier. Encore quelques jours et nous aurons la joie de voir nos cultivateurs se rendre à leurs champs avec d'autant plus d'empressement et d'activité que la saison est plus avancée. Déjà même, sous l'influence bienfaisante du soleil, la surface du sol, mise à nu, laisse une partie de son humidité s'échapper en une légère vapeur.....

Mais avant que l'homme des champs attache ses bœufs ou ses chevaux à sa charrue, il doit nécessairement donner toute son attention à une opération très-importante et d'où dépendent ordinairement l'abondance ou la disette. Nous voulons parler du choix des semences. Négliger de faire ce choix c'est le plus souvent s'exposer à de pénibles déceptions, c'est agir en aveugle. Tous les ans, au temps de la moisson, on entend des cultivateurs se plaindre et dire: "ma récolte aurait été bien abondante, mais une partie de ma semence n'a pas levée." Pourquoi n'a-t-elle pas levée? cherchez-en la cause dans votre négligence à vous procurer du bon grain de semence. Souvent qu'avez-vous à votre disposition? Des grains qui n'ont pas atteint leur complète maturité, mal nourris, échaudés, germés, qui ont souffert de la gelée, qui sont légers, souvent moisissés ou encore qui sont mêlés de graines étrangères et de mauvaises herbes. Que peut-on espérer d'une pareille semence? L'expérience nous l'a prouvé mille fois: pour avoir une bonne récolte, il faut semer de bon grain.

Voici les qualités indispensables de tout grain que l'on veut confier à la terre: Il doit être arrivé à sa parfaite maturité, n'avoir souffert ni de la carie, ni de la rouille, ni du froid, ni de l'humidité lorsqu'il est couché sur le sol, après la moisson ou

dans la grange; de plus il doit être net et pesant. Un seul minot de bon blé, par exemple, vous rapportera souvent plus que deux, trois et même quatre minots de blé qui a souffert de quelques-unes des causes que nous venons de signaler. Ainsi quand vous manquez de bon grain pour la semence, ne le remplacez pas par du mauvais, car ce serait perdre, en partie, votre temps, vos peines et votre terrain. Semez peu, mais semez bon. Il est bien plus avantageux pour vous de payer dix chelins un minot de blé qui vous rapportera de seize à dix-huit minots, que de payer cinq chelins une semblable quantité qui ne vous produira que six à huit minots de mauvais grain. Il faut aussi souvent renouveler la semence, car l'expérience démontre que les céréales et notamment le blé, semées dans le même sol et sous l'influence du même climat, dégénère assez promptement, et à tel point qu'il faut l'abandonner; mais il est sage de ne pas attendre cette extrémité, et de le remplacer avant que la diminution dans le rendement soit trop sensible.

Outre ces précautions en voici d'autres qu'il ne faut pas plus négliger:

Nos plantes sont exposées à bien des maladies qui causent parfois des pertes considérables aux cultivateurs; souvent elles sont envahies par la carie (blé noir), le charbon, la rouille, etc., et chacun connaît les conséquences désastreuses causées par ces parasites. Il est donc très-important de les mettre en garde contre ces maladies et de les prévenir autant qu'il est en nous. Nous conseillons le chaulage comme un des moyens les plus économiques et les plus sûrs. On peut encore faire précéder le chaulage de l'emploi du sel, et voici dans ce cas comment on doit procéder: On fait dissoudre une livre et demie de sel ordinaire dans deux gallons d'eau; on augmente la quantité de l'un et de l'autre dans les mêmes proportions si la quantité de grain l'exige. Quand le sel est parfaitement dissout on arrose le tas de blé avec un balai, on le remue avec la pelle jusqu'à ce qu'il soit tout imbibé. Après cette opération on verse sur le même grain de la chaux mélangée de cendre et on remue de nouveau jusqu'à ce que chaque grain soit bien imprégné de ce mélange. Ainsi préparée, la semence peut être employée immédiatement ou attendre quelques jours.

Au lieu de sel on peut se servir de couperose dans la proportion d'une livre pour deux gallons d'eau. Ce dernier moyen est peut-être encore plus sûr que le premier; car la couperose étant un poison vif, elle protégera la semence contre les vers qui l'attaquent et la dévorent dans la terre.

Enfin ne confiez votre semence qu'à une terre bien préparée, c'est-à-dire labourée avec soin et bien égouttée. N'oubliez pas que l'eau qui séjourne à la surface du sol tue les plantes de toutes espèces, les arrête dans leur développement. Ainsi l'assainissement des terres imperméables est une condition première, obligée pour obtenir des produits rémunérateurs.

En terminant voilà ce que nous conseillons à tous les cultivateurs: Gravez dans votre mémoire le résumé suivant: 1o Bon choix de semence; 2o chauler le terrain avant de le confier à la terre; 3o bien égoutter son champ avant de l'ensemencer.

Publications.

Nous avons reçu le "Rapport général du Commissaire des Travaux Publics, pour l'année finissant le 31 décembre 1862."

—Aussi les "Comptes Publics de la Province du Canada, pour l'année 1862."

De plus le "Rapport annuel du Ministre d'Agriculture pour l'année 1862." Nous offrons nos remerciements à qui de droit; mais comme nous devons rester en dehors de la politique, nous nous abstenons d'apprécier ces documents.

Nous avons reçu et lu avec beaucoup d'intérêt un beau volume intitulé: "*Exercices et évolutions d'infanterie*," par L. T. Suzor, M. B. D. M. Ce travail est destiné à rendre les plus grands services à nos miliciens. Tout y est traité avec clarté et méthode.

Ce livre, après les traités d'agriculture, est un de ceux qui offre le plus d'utilité dans les circonstances actuelles. En effet, si la fertilité du sol qui nous est échu en partage, nous dit que nous devons être un peuple d'agriculteurs, notre position au milieu de nations étrangères et jalouses, exige que nous soyons, de plus, un peuple de soldats; donc il ne nous suffit pas de savoir tracer le sillon, engraisser et enrichir nos champs; il faut de plus savoir les protéger contre l'invasion. Et comment compter sur la victoire dans la lutte, si nous ne savons manier l'épée, diriger habilement le coup de feu et dejouer les manœuvres de l'ennemi?

Sachons reconnaître les sacrifices et les travaux de M. Suzor, en faveur de ses concitoyens, et témoignons lui au moins notre reconnaissance, en nous procurant son ouvrage et en l'étudiant attentivement.

Nos remerciements à M. L. H. Fréchette pour son travail intitulé: "*Mes loisirs*." A coup sûr M. Fréchette est poète! Encore un peu de temps et le Canada n'aura plus à envier à la France ses meilleurs modèles, dans le genre.

Nous nous réservons de reproduire, dans nos colonnes, les strophes de notre jeune et déjà illustre poète, quand elles auront pour but d'attacher les cultivateurs au sol, en déroulant sous leurs yeux les avantages et les agréments de la vie des champs.

Nous remercions aussi M. Boucher de la Bruyère pour l'envoi de sa brochure intitulée: "*Le Canada sous la domination anglaise*." L'auteur nous fait suivre tous les principaux événements qui se sont succédés, dans notre pays, depuis qu'il est devenu une des possessions de l'Angleterre. Sa tâche est bien remplie et son travail ne peut manquer d'être lu avec intérêt.

Les amis de l'enseignement agricole apprendront avec plaisir que deux nouveaux élèves, dont un de Frampton et l'autre de St. Michel de Bellechasse, sont entrés ces jours-ci à l'École d'Agriculture de Ste. Anne.

Deux correspondances sont remises faute d'espace. L'abondance des matières nous force aussi de mettre la littérature de côté, pour ce numéro.

Singulier résultat.

Un cultivateur français a fait, l'année dernière, une expérience singulière dont le succès a dépassé toute attente. Il a semé quatre patates dont deux avaient reçu chacune une sève et les deux autres chacune un pois.

Dans un temps très-court, les pois et les sèves poussèrent des tiges très-vigoureuses qui fournirent à leur propriétaire quatre plats copieux. Mais, chose plus remarquable, les patates poussèrent admirablement et ne furent pas attaquées par la maladie.

Bien plus, les tubercules se multiplièrent extraordinairement; le premier pied donna 53 sujets, le second 30, le troisième 29, le quatrième 25, tous fort sains.

Si l'observateur n'a pas commis d'erreur et que la production soit telle que signalée, il paraîtrait que plusieurs forces végétales réunies développeraient plus de vitalité que si elles étaient isolées. On pourrait leur appliquer ce principe: l'union fait la force. La vérification de cette particularité est à la portée de tout le monde et la *Gazette des Campagnes* recueillera les faits remarquables qu'on voudra bien lui signaler sur ce sujet.

RECETTE.

Monsieur le Rédacteur,

Comme vous accueillez toujours favorablement tout ce qui peut être utile à vos lecteurs, permettez-moi de vous faire part de la recette suivante, pour la conservation des prunes. J'aurais dû vous la communiquer plus tôt, mais je ne sais pourquoi, j'ai toujours différé. Une telle recette n'est pourtant pas sans valeur pour les amateurs de fruits. Je la dois à un respectable citoyen qui, au commencement de l'année, m'a montré et fait goûter des prunes cueillies, dans son jardin, l'automne dernier, tout aussi saines et aussi bonnes que si elles ne l'eussent été que quelques jours auparavant. Tous ceux qui, comme moi, ont eu le plaisir de les voir et surtout celui de les goûter, avaient peine à en croire leurs yeux. En effet, à cet époque de l'année, où on ne voit plus sur nos tables de ces fruits succulents qui disparaissent presque toujours avec la saison qui les produit, ils ont une double valeur ce nous semble, quand ils y figurent tout-à-coup comme ceux de notre généreux ami qui nous avait habilement ménagé cette agréable surprise.

Voici le procédé qui a été employé:

Il a étendu les prunes dans un sac, sur un simple rang, afin de ne point les accumuler les unes sur les autres et les empêcher de s'entretenir; puis après les avoir ainsi disposés, il les a placées au milieu d'un tas d'avoine et exposées à une assez haute température. Voilà tout le secret: tout modeste, tout simple qu'il paraît, vous allez voir certes qu'il n'est pas à mépriser.

La veille du beau jour de l'an, inquiet du sort de ses prunes, notre ami alla furtivement s'assurer en quel état elles se trouvaient et il eut non seulement la satisfaction de voir qu'elles s'étaient parfaitement conservées, mais encore celle de les présenter à sa famille et à ses amis.

Comme cette recette est peu coûteuse et facile, j'aime à croire que vous la ferez connaître à vos nombreux lecteurs auxquels elle pourra être utile. Mais j'ignore si elle serait bonne pour toutes espèces de prunes. Celles dont il est question ici étaient, je crois, de l'espèce appelée *purple gage*; de grosseur moyenne, de forme arrondie, d'une couleur pourpre foncée, avec une légère rainure longitudinale, et d'un goût excellent.

Tout en nous instruisant sur la manière de cultiver nos terres, n'oubliez pas, s'il vous plaît, Mr. le Rédacteur, de nous donner d'utiles conseils sur les soins à donner au verger, et sur la manière de conserver les fruits. Vos lecteurs vous en seront reconnaissants, car je puis vous affirmer que tous, sans exception, aiment les fruits.

UN DE VOS ADONNÉS.

ANNONCES.



MARQUES DE FABRICATION, DESSINS.

Bureau de l'Agriculture et des Statistiques,
Département des Patentes.

Québec, 14 mars 1863.

CONFORMÉMENT aux dispositions de l'Acte relatif aux Marques de Fabrication et Dessins, 21 Victoria, chapitre 21, les suivantes ont été dûment enregistrées à ce bureau aux dates ci-après mentionnées.

MARQUES DE FABRICATION.

Ranson Irwin Andrews, de la cité de Hamilton, comté de Wentworth, cultivateur et vendeur de médecines,—pour distinguer une certaine médecine "The Good Samaritan's Balm."—17 août 1861.

John Ryckman, de la cité de Hamilton, comté de Wentworth, Ecuyer,—pour distinguer une certaine médecine "The Good Samaritan," Stockwell's Magnetic Oil."—23 décembre 1861.

F. A. Whitney de la cité de Toronto, comté de York, commerçant de fleur et marchand à commission,—pour distinguer la fleur qu'il manufacture lui-même, "Patent Prepared Flour."—31 décembre 1861.

William Rodden et William Clendonning, tous deux des cité et district de Montréal, Fondateurs,—pour distinguer certains poêles simples et doubles, "Prince of Stoves."—14 janvier 1862.

William Rodden et William Clendonning, tous deux des cité et district de Montréal, Fondateurs,—pour distinguer un certain poêle de cuisine "Queen's Choice."—14 janvier 1862.

William Rodden, de la cité de Montréal, Gentilhomme,—pour distinguer une certaine eau minérale "Plantagenet."—14 janvier 1862.

Stephen Jones Lyman, des cité et district de Montréal, Chimiste et Droguiste,—pour distinguer une certaine pommade de "Arcusine."—14 mars 1862.

Stephen Jones Lyman, des cité et district de Montréal, Chimiste et Droguiste,—pour distinguer une certaine poudre à dent "Elliot's Dentifrice."—14 mars 1862.

Baldwin L. Judson, de la cité de New-York, dans l'Etat de New-York, un des Etats-Unis de l'Amérique du Nord et William Henry Comstock, de la ville de Brockville, Province du Canada, Chimistes et Droguistes, Commerçant à New-York et Brockville susdits sous les nom et raison de B. L. Judson & Cie.,—pour distinguer certaines médecines "Judson's Mountain Herb Pills."—23 août 1862.—"Judson's Mountain Worm Tea."—23 août 1862.

Nouvelle étiquette, juin 1859. "Dr. Morse's Indian Root Pills."—23 août 1862.

Nouvelle étiquette, juillet 1829. "Dr. Morse's Indian Root Pills."—15 septembre 1862.

Charles Allen, George H. Allen, Walter A. Taylor et Edwin A. Taylor, tous de la ville de Shefford, dans le district de Bedford, Canada Est, fabricants et associés, faisant affaires sous les nom et raison de Allen, Taylor & Cie., pour distinguer certains poêles

"The Lion of the North,"—(3 octobre 1862.)

"Prince of Wales," (" ")

"The Mammoth," (" ")

"Young Canada," (" ")

John Mathewson et James Lavens Mathewson, tous deux des cité et district de Montréal, fabricants de savon, chandelle et huile, associés sous les nom et raison de John Mathewson & Son,—pour distinguer certain savon, "J. Mathewson & Son's Royal Amber Soap."—3 octobre 1862.

John Mathewson et James Lavens Mathewson, pour distinguer du savon, de la chandelle et de l'huile—la figure d'un lion rampant en dedans d'un carré renfermé dans un cercle, en dehors du cercle du côté droit, la représentation de feuilles d'érable sur une branche, en dehors du cercle du côté gauche, une semblable représentation de cinq feuilles d'érable sur une branche; dans le segment inférieur de cercle, au côté gauche, les lettres "J. M."; dans le segment inférieur du cercle, du côté droit, la contraction et lettres " & S. ;"—3 octobre 1862.

John Mathewson, pour distinguer certaines espèces de savon "Imperial Compound Erasive," "Detergent Lily," "Glycerated."—(3 octobre 1862.)

Baldwin L. Judson et William Henri Comstock de Brockville, Canada Ouest, Chimistes et Droguistes, faisant commerce sous les nom et raison de B. L. Judson & Cie.—pour distinguer une certaine médecine "Carlton's Condition Power."—13 novembre 1862.

DESSINS.

William Rodden et William Clendonning, tous deux des cité et district de Montréal, Fondateur et associés, dessins de moules de certains poêles simples ou doubles "Box Stoves."—26 décembre 1861

Henry Bernier & Compagnie, de la paroisse de St.-Louis de Lotbinière, Fondateurs de fer et fabricants de poêles "Dessin d'un poêle en fonte à deux ou trois étages."—26 décembre 1861.

23 mars 1863.



CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC
DU
CANADA.

District de Québec et la Rivière-du-Loup.

LES convois partent de la Pointe-Lévi [tous les jours à 10. 00 A. M., arrivant à Ste. Anne de la Pocatière à 2. 51 P. M., et à la Rivière-du-Loup à 5. 00 P. M.

Les convois partent de la Rivière-du-Loup tous les jours à 8. 00 A. M., arrivant à Ste. Anne de la Pocatière à 10. 21 A. M., et à la Pointe-Lévi à 3. 30 P. M.

C. FREER,

1er décembre 1862. Surintendant.



CONTRAT DE LA MALLE

DES Soumissions, adressées au Maître-Général des Postes, seront reçues à Québec jusqu'à MIDI, vendredi, le HUIT MAI, pour le transport des Malles de Sa Majesté, en un contrat proposé pour quatre ans, dans chaque cas, entre les places ci-dessous mentionnées, à partir du PREMIER JUIN prochain :—

Entre Québec et St. Michel, six fois par semaine.

Entre St. Gervais et St. Charles et la Station du chemin de fer, six fois par semaine.

Entre St. Valier et la Station du chemin de fer, six fois par semaine.

Entre Berthier et la Station du chemin de fer, six fois par semaine.

Entre St. François et St. Pierre et la Station du chemin de fer, six fois par semaine.

Entre Montmagny et la Station du chemin de fer, douze fois par semaine.

Entre le Cap St. Ignace et la Station du chemin de fer, douze fois par semaine.

Entre l'Islet et l'Anse à Giles, trois fois par semaine.

Entre l'Islet et la Station du chemin de fer, douze fois par semaine.

Entre les Trois Saumons et la Station du chemin de fer, six fois par semaine.

Entre St. Aubert et la Station du chemin de fer, six fois par semaine.

Entre St. Jean Port Joli et la Station du chemin de fer, douze fois par semaine.

Entre Ste. Louise et la Station du chemin de fer, douze fois par semaine.

Entre le village des Aulnais et la Station du chemin de fer, douze fois par semaine.

Entre Ste. Anne la Pocatière et la Station du chemin de fer, douze fois par semaine.

Entre la Rivière-Ouelle et la Station du chemin de fer, douze fois par semaine.

Entre St. Denis et la Station du chemin de fer, six fois par semaine.

Entre Kamouraska et la Station du chemin de fer, douze fois par semaine.

Entre Ste. Hélène et la Station du chemin de fer, douze fois par semaine.

Entre St. Alexandre et la Station du chemin de fer, douze fois par semaine.

Entre St. André et la Station du chemin de fer, six fois par semaine.

Entre Notre-Dame du Portage et la Station du chemin de fer, six fois par semaine.

Entre la Rivière du Loup et la Station du chemin de fer, six fois par semaine.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations sur les conditions des contrats proposés peuvent être vus et des blancs de soumission obtenus aux bureaux de Poste dans les villages sus-mentionnés ou au bureau du soussigné.

W. G. SHEPPARD,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur
des Postes,
Québec, 11 avril 1863.



CONTRAT DE LA MALLE

DES Soumissions, adressées au Maître-Général des Postes, seront reçues à Québec jusqu'à MIDI, VENDREDI, le DOUZE de JUIN, pour le transport des Malles de Sa Majesté, en un contrat proposé pour quatre ans, SIX fois par semaine, aller et venir, entre la RIVIERE-DU-LOUP et METIS, depuis le 1er JUILLET prochain.

Le trajet devra se faire en voiture.

Les Malles devront partir de la Rivière-du-Loup tous les jours, les dimanches exceptés, aussitôt après l'arrivée des Chars du chemin de fer de Québec, et arriver à Métis en vingt-trois heures; elles devront aussi partir de Métis, tous les jours; les dimanches exceptés, à telle heure qu'il en sera alors requis, arrivant à la Rivière-du-Loup en vingt-trois heures.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations sur les conditions du contrat proposé peuvent être vus et des blancs de soumission obtenus aux bureaux de poste de la Rivière-du-Loup, Cacouna, St. Arsène, Isle-Verte, Rivière Trois-Pistoles, Trois-Pistoles, St. Simon, St. Fabien, Rimouski, Ste. Luce, Ste. Flavie et Métis, ou au bureau du soussigné.

WILLIAM G. SHEPPARD,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Québec, 21 avril 1863.

GRAINES! GRAINES!

Graines de Jardin, Graines des Champs
et Graines de Fleurs.

LES Soussignés ont reçu par le dernier steamer arrivé par la voie de Portland un assortiment considérable et choisi avec soin de GRAINES FRAICHES, des maisons bien connues d'Andrieux, Vilmorin et Cie., de Paris, et de Jacob Wrench et Fils, à Londres, comprenant les différentes espèces suivantes:

Graines de Choux,	Choux-fleur,
Carottes,	Céleri,
Poireau,	Laitue,
Herbes,	Oignon,
Navet	Rave.

Quelques Gâteaux de Levain de Champignons.

Un lot choisi de Racines de Dahlia.

—AUSSI—

Graines de Trèfle, Herbe des Champs. Graines de Luzerne, Luzerne rouge d'Allemagne, Graines pour les oiseaux, et autres Graines qu'il serait trop long d'énumérer ici, mais que l'on trouvera dans le catalogue des graines, que l'on se procurera au magasin et que les soussignés enverront par la Poste aux personnes qui le demanderont.

Ils accorderont une grande déduction aux marchands de la campagne.

JOHN MUSSON & CIE,
Porte voisine du Bureau de Poste, Québec.

GRAINES FRAICHES

De Jardin, de Fleurs et de Champ.

LE Soussigné vient de recevoir un assortiment complet de Graines Fraiches et de la dernière récolte: telles que Betterave, Choux de toutes espèces, Chou-fleur, Carotte, Concombre, Melon, Navet, Oignon Pauais, Persil, Poireau, Rave, Salade, etc.

—AUSSI—

De la Graine de Mil, de Trèfle Rouge et Blanc, Graine de Tabac, de Betterave et de Carotte, de Champ et des Graines de Fleurs de toutes variétés.

JOHN E. BURKE

Maison du Séminaire,

Marché de la Haute-Ville, Québec.

15 avril 1863.

GRAINES! GRAINES! ?

Printemps de 1863.

JAS. H. MARSH.

LE soussigné désire informer ses amis et le public qu'il vient de recevoir, par le dernier steamer, son approvisionnement ordinaires de GRAINES FRANCAISES et ANGLAISES de JARDIN et de FLEURS, que les acheteurs trouveront nullement inférieures à celles de leurs importations précédentes.

Les acheteurs peuvent être assurés que ces Graines sont réellement nommées par leurs noms propres et sont de la meilleure qualité. Les graines suivantes sont spécialement recommandées.

Les choux de Saints-Denis; de Winningstadt; de Savoie ou Frésée; de York; Carotte d'Altringham; Longue Rouge; Chou-fleur hâtif de Paris; Cocombre de diverses variétés; Céleri plein blanc; Salade Impériale; Salade Romaine; Oignons, gros rouge; Pois, les meilleures variétés anglaises, etc., etc.

Graines de Fleurs—près de 200 variétés.

Les marchands de la campagne pourront faire emballer pour le commerce en détail toutes les Graines qu'ils achèteront, et à des conditions libérales.

20 paquets de Graines de Fleurs assorties seront envoyés par la poste, affranchis, sur la réception de \$1. En recevant \$2 le soussigné enverra 40 paquets de Graines de Fleurs et de Graines de Jardins, dans aucune partie du Canada.

Le Soussigné appelle aussi l'attention des Médecins sur le fonds considérable de médecines et de produits chimiques qui seraient demandés, soit pour argent comptant ou par toute autre personne qui donnerait des sûretés. Nous pouvons, dans ces cas, les assurer qu'elles seraient parfaitement satisfaites, promptement et soigneusement servies.

Des Catalogues seront envoyés affranchis par la Poste à tous ceux qui en demanderont

à JAS. H. MARSH,

Chimiste et Droguiiste,

15 avril 1863. Rue du Palais, Québec.



Isle Pelee et recif de la Pointe
Pelee Phares.

LAC ÉRIÉ.

AVIS est par le présent donné que le et après le 15 Avril prochain, le Phare sur l'Isle Pelee, près de l'extrémité supérieure du lac Erié sera changé de manière à montrer une LUMIERE ROUGE VIF, et celui établi sur le récif de la Pointe Pelee sera arrangé de manière à montrer une LUMIERE BLANCHE. Les Capitaines et Pilotes de vaisseaux se rappelleront qu'en remontant le Lac la LUMIERE BLANCHE se trouvera à tribord et la LUMIERE ROUGE à babord.

Par ordre du Commissaire.

T. TRUDEAU,

Commissaire.

Département des Travaux Publics,
Québec, 23 mars 1863.

CHARLES MOIZEN,
COMPTABLE, COURTIER DE DOUANE

ET

AGENT GENERAL.

No. 17, rue St. Jacques,

QUEBEC.



M. POURTIER,

CHIRURGIEN DENTISTE,

de la Faculté de Médecine de Paris, N^o. 15, Rue St. Jean, en face de la Rue du Palais, Québec.

J. P. GENDRON,
Marchand-Horloger,

No. 9, Rue St. Jean, Québec,

INFORME le public que les MONTRES et BIJOUX qui lui seront confiés pour être réparés seront mis dans un coffre en fer à l'épreuve du feu.

15 mars 1863.

L'HYDROPUITE
OU

Pompe légère et portative

Pour arroser les jardins, chasser les insectes des arbres, nettoyer les citernes, etc. Cette pompe, à l'aide d'un seul homme, lancera l'eau avec force à raison de huit gallons par minute à une distance de cinquante pieds. A vendre par le soussigné,

CHAS. MOIZEN, Agent,

17, Rue St. Jacques, Basse-Ville, Québec.

1er août 1862.

Firmin H. Proulx,
Propriétaire-Gérant.